



NOTE D'INFORMATION

Restauration Scolaire Nouveau Prestataire – Nouvelle Organisation

À compter du 1er août 2021, c'est la société **ELIOR** (dont la cuisine centrale est installée à Saint-Dié des Vosges), qui sera chargée de préparer les repas pour les restaurants scolaires.

La Ville de Saint-Dié des Vosges initie une démarche de lutte contre le gaspillage afin de répondre à un enjeu de transition écologique. Avec cet objectif, la Ville a souhaité modifier le règlement intérieur de la restauration scolaire et l'organisation de ce service. Ainsi, les principaux changements sont :

- L'obligation de compléter la fiche d'inscription ci-joint permettant :
 - D'inscrire votre enfant au service de restauration à l'année (cocher les jours correspondants) ou de manière occasionnelle
 - De choisir la typologie du repas qui lui sera servi (menu standard ou végétarien/poisson). Ce choix sera appliqué tout au long de l'année scolaire
 - De transmettre à la société ELIOR vos coordonnées pour la facturation
 - De vous transmettre vos identifiants par mail pour vous permettre d'accéder au portail **bon'app**. Ce portail vous permettra de consulter les menus, réserver ou annuler les repas de votre enfant, payer en ligne vos facturesCette fiche complétée est à déposer à l'hôtel de ville ou à remettre à l'animateur-référent de l'école fréquentée par votre enfant, au plus tard le 5 juillet 2022.

- La nécessité de réserver les repas de votre enfant : vous devrez vous rendre sur le portail **bon'app** afin de cocher les jours auxquels votre enfant fréquentera le service de restauration scolaire. Sans réservation préalable, le repas de votre enfant ne pourra être comptabilisé lors de la préparation des menus.

Vous trouverez joints à cette note d'information :

- le nouveau règlement, nous vous invitons à en prendre connaissance
- la fiche d'inscription à nous retourner pour le 5 juillet dernier délai
- une Foire Aux Questions vous permettant de mieux appréhender ces changements.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter le Service ELIOR – Tél : 03.29.42.10.32
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et, le mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

